G.C.L. 3. Rue des Meix
88160 LE THILLOT

Le Thillot, le 9 décembre 2018

<u>Compte-rendu de l'Assemblée générale du GCL du 9-12-18</u>

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO a ouvert la 43ème assemblée générale en présentant notamment les excuses des différentes personnalités invitées et salue la présence de Monsieur Michel MOUROT Maire du Thillot.
Parmi les membres en règle et pouvant siéger à l'Assemblée générale avec voix délibératives 13 sont présents, 10 excusés et 3 absents.
Le Président dans son rapport moral adopté à l'unanimité signale que le GCL remercie la Ville du Thillot et son maire Monsieur Michel MOUROT pour l'aide matérielle et pour la subvention de 5 000 €, la Ville de Ramonchamp et son maire Monsieur François CUNAT pour la subvention de 695 €, la Ville de Rupt sur Moselle et son maire Monsieur Stéphane TRAMZAL pour la subvention de 30 €.
Il remercie également le Conseil Départemental des Vosges et son Président Monsieur François VANNSON ainsi que nos Conseillers Départementaux Madame Catherine LOUIS et Monsieur Dominique PEDUZZI pour les subventions d'un montant de 605 € pour 2018 et la Caisse locale du Crédit Agricole et sa Présidente Madame Marise THIEBAUTGEORGES pour le mécénat de 400 €..
Les remerciement s'adressent également à la Presse et à ses correspondants, REMIREMONT INFO, L'ECHO DES VOSGES et VOSGES-MATIN SPORT et à tous les généreux donateurs.
Il indique que les activités sportives et de loisirs auront toujours la même intensité en 2019 et que seront développées les activités à vocation culturelle comme les visites de musées et de sites remarquables.
Le rapport financier adopté également à l'unanimité présenté aussi par le Président, le Trésorier Pierre COMTE étant souffrant, fait ressortir un excédent de 365,23 € à hauteur de 32 105,73 € .
A noter que les adhérents du GCL abandonnent leurs frais de déplacement qui s'élèvent cette saison à 5 177,60 €
Le budget prévisionnel présenté par le Président est adopté à l'unanimité en équilibre à 30 000 €.
L'activité Pétanque et Jeu Provençal Compétition avec 25 licenciés a obtenu des résultats d'ensemble satisfaisants marqués surtout par les places de demi-finaliste au championnat des Vosges à UXEGNEY et de 1/8ème de finaliste au championnat Grand Est à PONT A MOUSSON de la doublette dame Brigitte RAMPAZZO – Françoise PIQUARD.
Le GCL a présenté des équipes à 30 reprises sur les boulodromes vosgiens.
Le GCL termine 2ème en Championnat Départemental des Clubs Open 2ème Division poule B.
En féminines il termine 5ème en 2ème Division poule B.
En vétéran l'équipe termine 4ème en 3ème Division poule B.
En Jeu Provençal il se classe 5ème en 1ère Division poule A.
Le Tête à tête du club a été remporté par Brigitte RAMPAZZO.
L'activité Pétanque Loisir a accueilli 33 adeptes qui se retrouvent en général chaque mardi de début Septembre à fin Juin pour disputer le Trophée Pierre VINCENT à la mêlée tournante.
Le Tennis de Table Loisir se pratique le mardi à 16h30.
Le Sport-Boules Lyonnaises Compétition qui comme la Pétanque est le seul club affilié du Canton recense 8 licenciés.
A BOULIGNY dans la Meuse Brigitte RAMPAZZO associée à Éléonore CACHOUX de l'UB MULHOUSE pour former le double F4 représentant le secteur sportif ALSACE-VOSGES est devenue Vice-Championne Grand Est le dimanche 3 juin 2018.
Toutes compétitions confondues le GCL a participé à 33 concours en Alsace, Champagne, Franche Comté, Luxembourg et Lorraine.

La bibliothèque est ouverte aux heures d'activités au GCL; le prêt est gratuit.

Il donne la liste de rencontres sportives déjà programmées pour 2019 en particulier.
Les concours en Sport-boules lyonnaises, le dimanche 21 avril Championnat ALSACE-VOSGES Simple, le jeudi 4 juillet Challenge Pierre POIGNET, dimanche 11 août et dimanche 22 septembre.
Le Président indique que le GCL a participé activement au Forum des associations du THILLOT.
Enfin il conclut.
« C'est dans la qualité de ses membres que toute organisation puise sa force et non dans son nombre.
Depuis le début comme son nom l'indique le GROUPE CULTURE ET LOISIRS a vocation à promouvoir la CULTURE ce qui n'est pas toujours aisé et les LOISIRS plutôt que la compétition ce qui n'est malheureusement pas toujours compris par tout le monde.
Il va de soi que l'individualisme n'a pas sa place dans une association.
Les bases et les institutions du GCL sont solides et quels qu'ils soient les éléments futurs ne nous empêcheront pas d'aller toujours de l'avant. »
Monsieur Michel MOUROT Maire du Thillot en tant que voisin remarque que le site du GCL est très bien entretenu et apprécie la présence des bancs réalisés avec le thuya abattu récemment, il remercie le GCL pour sa participation à l'animation de la ville et également pour faire connaître LE THILLOT lors des différentes sorties engendrées par les compétitions se déroulant dans les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté et parfois même à l'Étranger.
Il termine en l'assurant du soutien constant de la municipalité.
Le nouveau Conseil d'Administration du GCL reconduit à l'unanimité Jean-Pierre RAMPAZZO à la présidence.
Antoine CUNAT reste Vice-président, Brigitte RAMPAZZO Secrétaire et Pierre COMTE Trésorier.

L'assemblée se termine par une remise de récompenses aux sportifs méritants et le verre de l'Amitié.